

16 et 17 JUIN 2015 - PARIS

2^e assises de l'économie circulaire

Entreprises

Territoires

Consommation

Bâtiment & urbanisme

Agriculture & filière bois

Institut de
l'économie circulaire



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



2^e assises de l'économie circulaire

16 et 17 JUIN 2015 - PARIS

Depuis la révolution industrielle du XIX^e siècle, le modèle économique des pays développés s'est construit sur l'utilisation d'énergies fossiles et de matières premières disponibles en abondance, autorisant un schéma linéaire "extraction → transformation → consommation → déchets".

En ce début d'un XXI^e siècle mondialisé, **un tel modèle n'est plus viable** pour deux raisons :

- > **son impact climatique**, dont les premiers effets se font déjà sentir,
- > **la pénurie de ressources** qu'entraînerait inéluctablement l'extension de ce modèle aux milliards d'habitants des pays émergents.

Seule la transition vers une économie circulaire, fondée sur un développement soucieux de l'utilisation efficace des ressources et la réduction des impacts environnementaux, permettra de relever ces défis.

En inscrivant la volonté d'orienter son modèle vers une économie circulaire dans le projet de Loi sur la Transition Énergétique actuellement en débat au Parlement, **la France**, au moment où elle organise pour l'automne la 21^e conférence internationale sur le climat, **a résolument choisi de faire partie des quelques pays pionniers qui ouvriront la voie.**

Les 2^e Assises de l'économie circulaire, organisées par l'ADEME et l'Institut de l'économie circulaire, entendent contribuer à la traduction opérationnelle de cette volonté politique :

- en faisant **un point sur les premières avancées concrètes**,
- en présentant **les démarches, outils et méthodes** permettant à tous les acteurs de s'inscrire dans cet objectif,
- en exposant **les témoignages et retours d'expérience** montrant que cette voie fait sens sur le terrain et est accessible à tous.

Elles seront organisées pour cela autour :

→ **de deux sessions plénières :**

- la politique française d'économie circulaire ; la contribution de l'économie circulaire à la lutte contre le changement climatique,
- Alimentation, agriculture et filière bois : vers une économie circulaire.

→ **et de quatre parcours parallèles en ateliers :**

- Consommation,
- Territoires,
- Entreprises,
- Bâtiment & urbanisme.

Cet événement s'adresse
à tous les décideurs
publics et privés :

- ▶ Collectivités,
Conseils départementaux,
Conseils régionaux, EPCI,
- ▶ Industriels de tous
secteurs d'activités,
- ▶ Sociétés de services,
- ▶ Chambres consulaires,
- ▶ Organisations professionnelles,
- ▶ Acteurs de l'aménagement
et de l'urbanisme,
- ▶ Bureaux d'études,
Sociétés de conseil,
- ▶ Associations environnementales
et de consommateurs,
- ▶ Institutionnels,
- ▶ Presse économique,
environnement, spécialisée,
- ▶ ...

Zoom

SUR LES ASSISES

Mardi 16 juin

À partir
de 8 h

Accueil des participants,
enregistrement, café de bienvenue

9 h 30

SESSION PLÉNIÈRE

12 h 30

Déjeuner

ATELIERS

PARCOURS
CONSOMMATION

PARCOURS
ENTREPRISES

PARCOURS
TERRITOIRES

PARCOURS
BÂTIMENT
URBANISME

14 h

ATELIER

ATELIER

ATELIER

ATELIER

16 h

Pause

16 h 30

ATELIER

ATELIER

ATELIER

ATELIER

18 h

Cocktail

Mercredi 17 juin

À partir
de 8 h

Accueil des participants,
enregistrement, café de bienvenue

9 h

SESSION PLÉNIÈRE

12 h 30

Déjeuner

ATELIERS

14 h

ATELIER

ATELIER

ATELIER

ATELIER

15 h 15

ATELIER

ATELIER

ATELIER

ATELIER

16 h 30

Fin des Assises - Rafrâichissements

Programme

Mardi 16 juin 2015

À partir de 8 h

Accueil des participants, enregistrement, café de bienvenue

9 h 30

**SESSION
PLÉNIÈRE**

programme détaillé

12 h 30

Déjeuner

LES ATELIERS

**PARCOURS
CONSOMMATION**

**PARCOURS
ENTREPRISES**

**PARCOURS
TERRITOIRES**

**PARCOURS
BÂTIMENT
URBANISME**

14 h - 16 h

ATELIER 1

Approches
prospectives des
pratiques pour
une consommation
vertueuse

ATELIER 3

Des outils
économiques et
environnementaux
pour gagner
en compétitivité

ATELIER 5

Intégrer l'économie
circulaire dans
les planifications
et les démarches
territoriales

ATELIER 7

Recyclage,
réemploi,
réutilisation
des matériaux
et des déchets
du BTP

16 h

Pause

16 h 30 - 18 h

ATELIER 2

Potentiel et limites
de la consommation
collaborative

ATELIER 4

Optimisation
économique et
environnementale
des processus
d'achat et
de production

ATELIER 6

Créer une chaîne
de valeur autour
d'une ressource
locale

ATELIER 8

Concevoir
des bâtiments
économiques
en ressources

18 h - 19 h 30

Cocktail

SESSION PLÉNIÈRE

Animateur : **Jean-Michel LOBRY**, Journaliste

À partir de 8 h, accueil des participants, remise des dossiers, café de bienvenue

9 h 30

Ouverture officielle des Assises

Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*

Que s'est-il passé depuis les premières Assises ?

Bruno LÉCHEVIN, Président de l'ADEME

François-Michel LAMBERT, Député des Bouches-du-Rhône et Président de l'Institut de l'économie circulaire

10 h 15

Où en sommes-nous de la mise en œuvre de l'économie circulaire ?

Dix-huit mois se sont écoulés depuis les engagements de la conférence environnementale. Depuis, les acteurs intègrent l'économie circulaire dans leurs réflexions stratégiques et leurs actions. Au plan institutionnel, la France fait entrer l'économie circulaire dans la Loi, tandis que le « paquet économie circulaire » présenté en juillet dernier par la Commission européenne est en cours de réexamen. Cette table ronde permettra de faire un état des lieux des actions et de dresser des perspectives. Quels sont les avancées, les objectifs et les points à renforcer ?

Table ronde avec la participation de : (par ordre alphabétique)

Stéphane ARDITI, Chef de projet Politique produits & déchets, Bureau Européen de l'Environnement (BEE)

Patricia BLANC, Directrice générale de la prévention des risques, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE)

Jocelyn LAURET, Président national 2014, Jeune Chambre Économique Française

Philippe DARMAYAN, Président, Groupe des Fédérations Industrielles

Paul DELDUC, Commissaire général au développement durable, MEDDE

Alain ROUSSET, Président, Association des Régions de France*

Michel VALACHE, Président, FNADE

Vos questions

11 h 30

Contribution de l'économie circulaire à la lutte contre le changement climatique

Le modèle économique linéaire est par nature très consommateur en énergie et donc fortement émetteur de gaz à effet de serre. La lutte contre le changement climatique va de pair avec un changement de modèle économique et requiert une transition vers une économie circulaire qui permet d'augmenter l'efficacité matières et énergétique. Les échanges qui se dérouleront à Paris en décembre dans le cadre de la COP 21 seront un moment clé pour intégrer ces deux approches. Comment l'économie circulaire permet-elle de lutter contre le changement climatique ? Quelles politiques transversales peut-on engager ?

Table ronde avec la participation de : (par ordre alphabétique)

Fabrice BOISSIER, Directeur général délégué, ADEME

Pascal CANFIN, Ancien ministre délégué au développement auprès du ministre des affaires étrangères, Conseiller principal pour le climat auprès du World Resources Institute

Jean-Philippe CARPENTIER, Président, FEDEREC

Anne HIDALGO, Maire de Paris

Corinne LEPAGE, Ancienne ministre de l'environnement, Avocate

Vos questions

12 h 30

Fin de la session plénière - Déjeuner

* sous-réserve de disponibilité

PARCOURS CONSOMMATION

*Des pratiques de consommation
en évolution*

Mardi 16 juin 2015 - après-midi

Animatrice : **Carine ROCCHESANI**, Journaliste

ATELIER 1

APPROCHES PROSPECTIVES DES PRATIQUES POUR UNE CONSOMMATION VERTUEUSE

L'ADEME a achevé fin 2014 un exercice de réflexion prospective « Alléger l'empreinte environnementale de la consommation des Français en 2030. Vers une évolution profonde des modes de production et de consommation ».

Cet atelier vise à présenter les résultats du scénario consommation ADEME 2030 et à interroger les différents leviers à actionner permettant de l'atteindre, notamment l'ensemble des facteurs agissant sur les pratiques des individus.

Dans ce cadre, seront mis en lumière les principaux enseignements issus du projet de recherche/action ShaREvolution visant à identifier les grandes questions soulevées par le développement rapide de la consommation collaborative.

14 h

Alléger l'empreinte environnementale des Français en 2030

Claire PINET, Ingénieur, Service consommation et prévention, ADEME

ShaREvolution : un programme de recherche-action sur la consommation collaborative

Marine ALBAREDE, Chef de projet, FING

La question des leviers comportementaux pour atteindre un scénario de réduction de l'empreinte environnementale en 2030

Table ronde avec la participation de :

Cécile DÉSAUNAY, Directrice d'études, Futuribles

Mathieu LE DÛ, Ingénieur de recherche, Virage Énergies Nord - Pas de Calais

Solange MARTIN, Sociologue, Service économie et prospective, ADEME

Vos questions

16 h

Fin de l'atelier - Pause

ATELIER 2

POTENTIEL ET LIMITES DE LA CONSOMMATION COLLABORATIVE

Si la consommation collaborative reste encore en recherche de définition, c'est sans doute pour son jeune âge mais surtout parce qu'elle recouvre des pratiques, des domaines et des formes très différentes.

Pourtant, qu'il s'agisse de co-voiturage, de prêt de matériel, de location, de troc, de revente, l'argument environnemental revient souvent comme point commun à ces nouveaux modes de consommation.

Si en théorie l'usage collaboratif des objets peut permettre d'en réduire le nombre, et donc les ressources pour les produire et les utiliser, les transferts d'impacts, l'usure accélérée de certains objets ou encore les possibles effets rebonds doivent être examinés de près.

- La consommation collaborative permet-elle vraiment de limiter notre impact environnemental ?
- Quels sont les premiers résultats d'études et d'enquêtes ?
- Quelles sont les conditions de durabilité de ces pratiques ?

16 h 30

Périmètre et enjeux de la consommation collaborative

Alice MÉTAYER-MATHIEU, Adjointe au chef du bureau de l'animation des études et de la prospective, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique

Comment apprécier et réduire les impacts environnementaux de ces pratiques ?

Table ronde avec la participation de :

Flore BERLINGEN, Co-fondatrice de OuiShare, Directrice de Zero Waste France

Damien DEMAILLY, Coordinateur du programme Nouvelle prospérité, Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (Idri)

Laurent MEUNIER, Économiste, Service économie et prospective, ADEME

Vos questions

18 h

Fin de l'atelier - Cocktail

PARCOURS ENTREPRISES

*Environnement et compétitivité
des entreprises :
compromis ou synergie ?*

Mardi 16 juin 2015 - après-midi

Animateur : **Georges MATTÉRA, Journaliste**

ATELIER 3

DES OUTILS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX POUR GAGNER EN COMPÉTITIVITÉ

Les entreprises utilisent deux familles de méthodes pour améliorer leurs performances : celles dont l'objectif est économique et celles dont le but est environnemental.

Les liens entre ces deux familles sont nombreux et les deux convergent souvent en termes d'objectifs de performance. Le calcul du coût complet d'un bien durable ou celui des pertes d'un process démontre bien cette convergence.

De même, les entreprises qui utilisent l'écoconception pour réduire les impacts de leurs produits améliorent aussi leur valeur ajoutée.

- Quelle place pour les différentes méthodes ?
- Quels résultats obtenus par des entreprises ?

14 h

GRAND TÉMOIN - Économie circulaire, la nouvelle croissance
Philippe VASSEUR, Président, CCI de région Nord-de-France

L'Europe développe un outil d'autodiagnostic de gestion efficiente des ressources pour les PME
Michal MIEDZINSKI, Principal consultant, Technopolis Group

Intérêt pour les entreprises à lier les outils méthodologiques environnementaux et économiques
Olaf de HEMMER GUDME, Président, AFAV

Prendre en compte le coût complet lors de l'achat d'un bien durable
Aude MAURY, Senior manager, LOWENDALMASSAÏ

Des pertes de process qui coûtent cher.
MFCA une méthode d'analyse des coûts cachés
Christophe ROLAND, Responsable de la performance énergétique, Groupe CMI

L'analyse environnementale pour optimiser ses coûts et améliorer son produit
Romain FERRARI, Directeur général, Serge FERRARI

L'écoconception comme moteur du changement de modèle d'affaire
Sébastien BECKER, Directeur Général, Mobil Wood

Vos questions

16 h

Fin de l'atelier - Pause

ATELIER 4

OPTIMISATION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES PROCESSUS D'ACHAT ET DE PRODUCTION

Pour améliorer leurs performances, les entreprises agissent en particulier sur leur processus d'achat et de production. Elles peuvent en tirer un bénéfice à la fois économique et environnemental.

En intégrant les critères environnementaux dans leur politique d'achat, elles obtiennent souvent des gains économiques, par exemple lorsqu'elles utilisent des matières recyclées à moindre impact environnemental. En réduisant les gaspillages dans leurs process de production, elles diminuent à la fois leurs impacts et leurs coûts.

Les entreprises peuvent également progresser grâce à de nouvelles technologies ou à des démarches de progrès inspirées de la méthode du « Lean management ».

- Comment les entreprises trouvent-elles les solutions les plus efficaces ?
- Quels sont les réels bénéfices économiques et environnementaux ?

16 h 30

GRAND TÉMOIN
Philippe VASSEUR, Président, CCI de région Nord-de-France

Les bénéfices d'une politique d'achat responsable dans le secteur pharmaceutique
Sabine JEAN-DUBOURG, Directeur approvisionnement et achats responsables, MEDA Manufacturing

L'utilisation de matériaux recyclés comme facteur de compétitivité
Bernard COLIN, Directeur technique, VEKA SAS
Martin TARRACH, Directeur général, TT Plast

Une nouvelle ligne de production de papier peint qui réduit les impacts et augmente la valeur ajoutée
Guy LAMMERTYN, Directeur général délégué, UGEPA

Une opération collective Lean & Green en Alsace
Sébastien LEDUC, Responsable compétitivité des entreprises et dynamique des territoires, ADIRA

Mise en œuvre du Lean & Green en entreprise : retour d'expérience
Vincent EUZENAT, Directeur du site de Strasbourg, MONDELEZ

Vos questions

18 h

Fin de l'atelier - Cocktail

PARCOURS TERRITOIRES

Les collectivités au cœur de l'animation territoriale

Mardi 16 juin 2015 - après-midi

Animateur : Jean-Michel LOBRY, Journaliste

ATELIER 5

INTÉGRER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LES PLANIFICATIONS ET LES DÉMARCHES TERRITORIALES

Schémas régionaux de développement économique, de développement durable et d'aménagement du territoire, d'innovation, climat air énergie, les différents plans déchets..., autant d'outils de planification dont disposent les Régions.

La stratégie d'économie circulaire va devoir s'articuler avec ces différentes démarches. Il y a aujourd'hui un fort enjeu de mise en cohérence des actions et projets aux différentes échelles territoriales mais aussi d'animation de la gouvernance.

- Comment rendre cohérentes et complémentaires ces démarches de planification ?
- Quelles sont les clés de succès ?
- Comment les acteurs locaux déclinent-ils les objectifs régionaux à l'échelle des territoires de projets ?

14 h

GRAND TÉMOIN - La transformation écologique et sociale de la Région Nord - Pas de Calais

Jean-François CARON, Président de la commission Transformation écologique et sociale, Région Nord - Pas de Calais, Maire de Loos-en-Gohelle

14 h 15

Comment la stratégie d'économie circulaire s'articule-t-elle avec les schémas et plans régionaux ?

Table ronde avec la participation de :

Alain CHABROLLE, Vice-président chargé de la santé et de l'environnement, Région Rhône-Alpes

Philippe DUTRUC, Vice-président, CCI Poitou-Charentes

Christiane LAMBERT, Vice-présidente, Chambre régionale d'Agriculture Pays de la Loire

Corinne RUFET, Vice-présidente en charge de l'environnement, de l'agriculture et de l'énergie, Région Île-de-France

Vos questions

15 h 15

Agir localement en cohérence avec les schémas régionaux

Convertir le Grand Paris à l'économie circulaire

Antoinette GÜHL, Adjointe en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire, Mairie de Paris

Un territoire à énergie positive, économe en ressources

Jean-Marie OUDART, Vice-président, Communauté de communes des Crêtes Préardennaises

L'ADEME accompagne le déploiement opérationnel

Myriam NORMAND, Directrice régionale Bourgogne, ADEME

Vos questions

16 h

Fin de l'atelier - Pause

ATELIER 6

CRÉER UNE CHAÎNE DE VALEUR AUTOUR D'UNE RESSOURCE LOCALE

Les collectivités territoriales peuvent favoriser le développement d'activités économiques autour des ressources locales, contribuant ainsi à la diminution de l'empreinte environnementale du territoire et à la création d'emplois en grande partie non délocalisables.

Fort de son identité économique et de ses atouts, chaque territoire peut offrir les conditions de développement de toute la chaîne de valeur et conforter ainsi son attractivité.

- Comment procéder ?
- Quelles sont les bonnes pratiques ?
- Pour quels résultats ?

16 h 30

GRAND TÉMOIN - Nouvel'R, inscrire dans le temps le déploiement d'une chaîne de valeur

Nicolas SENECHAU, Directeur général des services, SMICVAL du Libournais-Haute-Gironde

Enjeux structurants de l'économie circulaire appliquée à un territoire

Patricia SAVIN, Présidente, ORÉE

Le renouveau de la filière laine en Pays de Saugues

Véronique GUIRAUD, Chef de projet économie circulaire, MACÉO

Création d'une filière autour du réemploi des emballages en verre

Hervé MORTELETTE, Chef de projet, SIAVED

Transformation des filières agricoles : du champ à la restauration collective

Jacques LANÇON, Conseiller municipal délégué au développement durable, Ville de Lons-le-Saulnier

Une approche dynamique pour faire aboutir des synergies locales autour des déchets

Léïa ABITBOL, Fondatrice et responsable de projet, ALDERANE

Vos questions

18 h

Fin de l'atelier - Cocktail

PARCOURS BÂTIMENT URBANISME

*Un enjeu majeur
pour les ressources*

Mardi 16 juin 2015 - après-midi

Animateur : **Olivier PIA**, Journaliste

ATELIER 7

RECYCLAGE, RÉEMPLOI, RÉUTILISATION DES MATÉRIAUX ET DES DÉCHETS DU BTP : DE RÉELLES OPPORTUNITÉS

Les opérations de construction, rénovation et démolition génèrent près des trois quarts des déchets produits en France. Par ailleurs, l'accès aux matériaux de carrière devient de plus en plus difficile.

L'Union Européenne a fixé un objectif de valorisation matière des déchets non dangereux de construction et de démolition de 70 % à l'horizon 2020. Des progrès sont possibles et des entreprises du secteur s'engagent vers la production de matières issues du recyclage.

Mais le recyclage n'est pas la seule possibilité, le réemploi ou la réutilisation des matériaux doivent aussi être envisagés, permettant ainsi une meilleure valorisation économique tout en diminuant les impacts environnementaux.

- Quel rôle pour les différents acteurs ?
- Que peut faire le donneur d'ordre ?
- Quelles opportunités économiques ?

14 h

GRAND TÉMOIN - Consommer plus de matière grise pour consommer moins de matières premières

Julien CHOPPIN, Architecte, ENCORE HEUREUX

Réemploi, réutilisation et recyclage dans les travaux publics : comment réconcilier l'offre et la demande ?

Les achats publics, un levier essentiel

Dominique JAUMARD, Directeur départemental des routes, Département de l'Hérault

Les excédents des uns sont les ressources des autres : le réemploi des terres excavées

Laurent ALBAGNAC, Responsable du service territorial routier Souillac, Département du Lot

Les matériaux de recyclage pour le génie civil : une ressource maîtrisée

Jean-Christophe LOUVET, Président directeur général, Luc Durand Travaux Publics

Vos questions

15 h 15

Réemploi, réutilisation et recyclage dans le bâtiment : de la recherche à l'opérationnel

Favoriser le réemploi en accompagnant les prescripteurs et les opérateurs

Grégoire SAUREL, Architecte, Association Bellastock

Construire, rénover : les opportunités de réduction de la production des déchets et de recyclage

Julien LERAY, Responsable R&D, GTM Bâtiment

Les déchets de chantier, un gisement de ressources pour l'économie de la construction

Gilles NANTET, Président, Nantet Locabennes

Vos questions

16 h

Fin de l'atelier - Pause

ATELIER 8

CONCEVOIR DES BÂTIMENTS ÉCONOMES EN RESSOURCES

Ce sont d'abord les performances économiques et thermiques qui ont, outre les concepts architecturaux, inspiré les performances des bâtiments.

Le bâtiment, avec les infrastructures, doit intégrer dans sa conception la question de la limitation de l'accès à la ressource voir la raréfaction de certaines d'entre elles.

Les différents acteurs, architectes, maîtres d'ouvrage ou réalisateurs, doivent prendre en compte cette dimension. Le bâtiment de demain sera non seulement bas carbone mais aussi économe en matières et facilitera le démontage pour réemploi ou pour recyclage.

- Quelles sont les possibilités ?
- Quels sont les exemples de réalisations ?
- Pour quels résultats ?

16 h 30

GRAND TÉMOIN - Bâtiments économes en ressources, les premiers ordres de grandeur d'HQE Performance pour agir

Anne-Sophie PERRISSIN-FABERT, Directrice, Association HQE

Éco-conception de projets hospitaliers

Eric BUSSOLINO, Directeur, AIA Studio Environnement

Programme d'éco-conception et de cotation du logement social

Damien SALVIGNOL, Directeur technique, Grand Paris Habitat, Groupe SNI

Adapter l'ACV aux enjeux de l'économie circulaire

Jacques CHEVALIER, Responsable division environnement et ingénierie du cycle de vie, CSTB

DEMOLULOR, de nouveaux systèmes constructifs démontables pour réemploi ou recyclage

Olivier DUPONT, Manager département produits et ouvrages, CTMMC

Innover pour proposer des produits économes en ressources

Laure RONDEAU DESROCHES, External sustainability manager, INTERFACE

Vos questions

18 h

Fin de l'atelier - Cocktail

Programme

Mercredi 17 juin 2015

À partir de 8 h

Accueil des participants, enregistrement, café de bienvenue

9 h

**SESSION
PLÉNIÈRE**

programme détaillé

12 h 30

Déjeuner

LES ATELIERS

**PARCOURS
CONSOMMATION**

**PARCOURS
ENTREPRISES**

**PARCOURS
TERRITOIRES**

**PARCOURS
BÂTIMENT
URBANISME**

14 h - 15 h 10

ATELIER 9

Le réemploi
dans une
dynamique
économique
de territoire

ATELIER 11

L'entreprise
progresses en
collaborant avec
ses fournisseurs
et ses clients

ATELIER 13

Mobiliser
la commande
publique,
un puissant levier
pour l'économie
circulaire

ATELIER 15

Planification
et aménagement
urbain :
des outils
pour agir

15 h 15 - 16 h 30

ATELIER 10

Les perspectives
de développement
du réemploi

ATELIER 4

Des écosystèmes
d'entreprises
à l'échelle
des territoires

ATELIER 14

Impulser
le déploiement
local de
l'économie
circulaire

ATELIER 15

(suite)

16 h 30 - 17 h 15

Fin des Assises - Raftaichissements

SESSION PLÉNIÈRE

**Alimentation, agriculture
et filière bois : vers une
économie circulaire**

Mercredi 17 juin 2015 - matin

Animateur : **Jean-Michel LOBRY, Journaliste**

9 h

Introduction

Joëlle KERGREIS, Directrice exécutive adjointe des programmes, ADEME

9 h 10

Optimiser les usages du bois

Le secteur du bois est une bonne illustration des enjeux de l'économie circulaire. Il offre en effet une alternative écologique à l'utilisation des matériaux de synthèse et aux énergies fossiles. Ainsi, les besoins sont amenés à augmenter. Le bois est une ressource renouvelable mais qui reste limitée en quantité et ne doit pas être gaspillée. L'utilisation raisonnée de la ressource bois nécessite une organisation et une priorisation des usages tout en garantissant la préservation des écosystèmes forestiers. Comment envisager l'optimisation et la complémentarité des usages du bois ?

GRAND TÉMOIN

Jean-Yves CAULLET, Président du conseil d'administration de l'ONF, Député de l'Yonne

État de santé de la forêt et services écosystémiques

Jean-Luc PEYRON, Directeur, GIP Ecofor

Le bois dans la construction : une opportunité à saisir

Françoise ALRIQ, Directrice adjointe, Fédération nationale des Communes forestières

Le bois de trituration : l'optimisation de l'utilisation de la ressource

Anne DUISABEAU, Directrice générale, KronoFrance

Le bois énergie : état des lieux et perspectives

Jean-Louis BAL, Président, Syndicat des Énergies Renouvelables

La valorisation des déchets bois : équilibre entre recyclage et valorisation énergétique

Louis DE REBOUL, Président de la branche palettes et bois, FEDEREC

Vos questions

10 h 30

Pause

11 h

Du champ à l'assiette : améliorer les pratiques et réduire le gaspillage

Dans une logique d'économie circulaire, l'ensemble de la filière agro-alimentaire a des actions à mener pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et optimiser l'utilisation des intrants. Comment améliorer la production agricole en se basant sur le fonctionnement des écosystèmes ? Comment valoriser au mieux les ressources, réduire le gaspillage et assurer le retour au sol de la matière ? Comment accompagner les territoires dans une meilleure cohérence entre agriculteurs, industriels et consommateurs ?

Comment optimiser les intrants et limiter les pertes dans l'environnement ?

Hervé GUYOMARD, Directeur scientifique, INRA

Des exploitations agricoles aux consommateurs, les évolutions d'une filière

Hubert GARAUD, Président, TERRENA

Gestion de la matière et de l'énergie dans une industrie agro-alimentaire

Olivier CLANCHIN, Président directeur général, ou **Jean-Marc LEVEQUE**, Responsable du développement durable, Triballat Noyal

Restauration collective, un enjeu pour l'alimentation

Matthieu ORPHELIN, Vice-président, Région Pays de la Loire

Une stratégie territoriale alimentaire et agricole pour mobiliser et accompagner les acteurs

Un représentant de l'**Association des Régions de France**

Vos questions

12 h

Conclusion de la matinée

Catherine GESLAIN-LANÉELLE, Directrice générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

12 h 30

Fin de la session plénière - Déjeuner

PARCOURS CONSOMMATION

*Des pratiques de consommation
en évolution*

Mercredi 17 juin 2015 - après-midi

Animatrice : **Carine ROCCHESANI, Journaliste**

ATELIER 9 LE RÉEMPLOI DANS UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DE TERRITOIRE

Le réemploi, la réparation et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et constituent ainsi un levier efficace pour réduire la production de déchets et les prélèvements sur les ressources.

Les activités de ce secteur évoluent, mettant en scène différents acteurs : structures de l'économie sociale et solidaire et de l'occasion, acteurs de la réparation, consommateurs, pouvoirs publics, collectivités, associations, filières REP...

- Quelle est la contribution du réemploi à l'économie circulaire ?
- Comment se structure la filière dans une dynamique territoriale ?
- Quels sont les acteurs et les modèles économiques actuels ?

14 h

**La contribution du réemploi à l'économie circulaire :
place, acteurs et chiffres clés**

Agnès JALIER, Ingénieur, Service consommation et prévention, ADEME

**Structuration des acteurs et formes d'emploi :
comparaison France-Allemagne**

Delphine CORTEEL, Maître de conférences, CNRS - Université de Reims

**Accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire
dans le réemploi**

Pauline BIAN-GAZEAU, Chargée de projets, AVISE

**Quelle vision des collectivités pour le développement
de l'activité réemploi sur leur territoire ?**

Nicolas ROUSSAT, Responsable du pôle déchets, AMORCE

**Le modèle économique du réemploi
dans le cadre de l'économie sociale et solidaire**

Benoît AKKAOUI, Directeur, Ressourcerie des Biscottes

Le modèle économique marchand du réemploi

Roger BEILLE, Président, Cash Express

Vos questions

15 h 10 Fin de l'atelier

ATELIER 10 LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI

Le réemploi est passé en quelques années d'une pratique limitée à une activité inscrite dans le paysage économique et institutionnel.

Il convient aujourd'hui de savoir si cette croissance peut se poursuivre à un rythme similaire et dans quelles conditions, tant dans le domaine de l'économie sociale et solidaire que de dans celui de l'économie marchande de la vente d'occasion.

- Quels modèles économiques et d'organisation pour aller plus loin dans le développement de la filière ?
- Comment agir pour que la demande et l'offre de produits d'occasion se rencontrent encore plus largement ?
- Quel accompagnement par les pouvoirs publics ?

15 h 15

Les perspectives de développement du réemploi

Table ronde avec la participation de :

Renaud ATTAL, Président, RCube.org, Fédération des acteurs du réemploi

Marie-Hélène BAILLY, Déléguée générale, Fédération ENVIE

Pierre GALIO, Chef du service consommation et prévention, ADEME

Caroline HENRY, Chef du bureau de la prévention et des filières REP,
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Patrick HERVIER, Membre du Directoire prévention et gestion des déchets,
Réfèrent économie circulaire, France Nature Environnement (FNE)

Vos questions

16 h 30 Fin de l'atelier - **Rafraîchissements**

PARCOURS ENTREPRISES

*Environnement et compétitivité
des entreprises :
compromis ou synergie ?*

Mercredi 17 juin 2015 - après-midi

Animateur : **Georges MATTÉRA**, Journaliste

ATELIER 11

L'ENTREPRISE PROGRESSE EN COLLABORANT AVEC SES FOURNISSEURS ET SES CLIENTS

Pour aller plus loin dans la performance économique et environnementale, certaines entreprises agissent aussi sur leur chaîne de valeur.

En amont, elles collaborent avec leurs fournisseurs pour améliorer leurs modes de production et leur logistique.

En aval, elles travaillent avec leurs clients pour mieux répondre à leurs justes besoins via une offre et un modèle d'affaire innovants.

Elles profitent ainsi d'une chaîne de valeur globalement plus efficiente.

- Quels sont les exemples ?
- Quels bénéfices pour les entreprises ?

14 h

GRAND TÉMOIN - Le facteur humain dans les dynamiques de changement
Séverine MILLET, Consultante, Nature Humaine

Filière agro-alimentaire, la coopération de l'amont à l'aval pour réduire les impacts

Pierre COMPÈRE, Responsable filières, InVivo AgroSolutions

Un industriel et des agriculteurs collaborent pour réduire les gaspillages

Gaspard LATHOUD, Coordinateur du projet BON et Bien,
Mc Cain Continental Europe

Des entreprises des Alpes Maritimes osent l'économie de la fonctionnalité

Christophe SEMPELS, Responsable scientifique, Club Cap EF

Nouveau modèle d'affaire : vente de la performance d'usage de systèmes d'air comprimé industriels

Antoine CROS, Dirigeant, Établissements André CROS

Vos questions

15 h 10 Fin de l'atelier

ATELIER 12

DES ÉCOSYSTÈMES D'ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

Un territoire qui favorise les échanges de flux offre aux entreprises un cadre favorable à leur efficacité économique et environnementale.

En amont, elles s'approvisionnent en matière ou en énergie via des réseaux de recyclage.

En aval, elles accèdent à de nouveaux débouchés en mutualisant leurs flux de chaleur fatale ou de déchets.

Développer ces échanges suppose une collaboration entre les entreprises et les autres acteurs du territoire, en particulier les collectivités.

- Qu'elle est la diversité des enjeux ?
- Quels sont les types d'approches ?
- Quels bénéfices en tirent les acteurs ?

15 h 15

GRAND TÉMOIN

Séverine MILLET, Consultante, Nature Humaine

Enjeux territoriaux de la récupération de la chaleur fatale industrielle

Sylvie PADILLA, Chef du service entreprises et écotechnologies, ADEME

La place d'un intermédiaire facilitateur pour la récupération de la chaleur fatale

Marie LALANDE, Directrice marketing et développement durable Île-de-France,
DALKIA groupe EDF

Collaboration d'agriculteurs avec des acteurs de l'agro-alimentaire pour une méthanisation collective

Jacky BONNIN, Gérant, Astrade

AROMA'TRI, les industriels collaborent localement pour mieux valoriser leurs déchets

Maria COSTA, Chargée de mission environnement, PRODAROM

Act'if, un outil de gestion des flux, accélérateur de la démarche d'EIT

Olivier ASPE, Responsable du service entreprises et réseaux,
CCI de Montauban et de Tarn-et-Garonne

Julie FOURMENT, Attachée commerciale, FOURMENT Christian & Fils

Vos questions

16 h 30 Fin de l'atelier - Rafrâichissements

PARCOURS TERRITOIRES

Les collectivités au cœur de l'animation territoriale

Mercredi 17 juin 2015 - après-midi

Animateur : Jean-Michel LOBRY, Journaliste

ATELIER 13

MOBILISER LA COMMANDE PUBLIQUE, UN PUISSANT LEVIER POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En France, la commande publique représente 10 % du PIB pour un montant estimé à 150 milliards d'euros. Elle constitue un des leviers à la portée des collectivités pour faire évoluer le tissu économique vers l'économie circulaire.

Les achats publics responsables peuvent agir sur l'écosystème du territoire par le biais des relations qu'ont les acheteurs avec les fabricants, les fournisseurs, les PME.

Par le dialogue, ces acteurs peuvent déployer des mutualisations, des synergies, favoriser la structuration de filières (bio, gestion des déchets), l'innovation. L'activité économique peut être dynamisée avec des effets sur l'emploi, et des bénéfices environnementaux à la clé, réelle opportunité d'œuvrer à la transition vers une économie circulaire.

- Sur quelles bases développer l'achat public favorisant l'économie circulaire ?
- Comment animer les acteurs sur un territoire ?
- Quelles sont les expériences ?

14 h

GRAND TÉMOIN - Les achats publics responsables, un levier pour l'économie circulaire

Guillaume CANTILLON, Conseiller du Président de Région Île-de-France en charge de la transition énergétique et du développement durable, Président du groupe marchés publics et développement durable

La nouvelle stratégie nationale de la commande publique

Yann DUMAREIX, Chef du bureau des services publics responsables, Commissariat général au développement durable, MEDDE

Animation du réseau d'acheteurs en Aquitaine

Antoine BONSCH, Chargé de mission, Direction régionale Aquitaine, ADEME

Favoriser le montage d'une filière locale de l'économie circulaire, sociale et solidaire

Landry LÉONARD, Conseiller délégué à l'innovation environnementale, Le Grand Châlon

Christian MARIE, Responsable des développements industriels, IDEM Groupe ID'EES

Des achats publics responsables, de la définition du besoin à la gestion de la fin de vie

Sylvie AVENEL MUSSET, Directrice adjointe juridique, foncier, logistique et achats, Communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées

Vos questions

15 h 10 Fin de l'atelier

ATELIER 14

IMPULSER LE DÉPLOIEMENT LOCAL DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Animatrice du territoire, la collectivité locale peut impulser et porter une dynamique d'économie circulaire.

À partir de ses richesses et de ses atouts, en s'appuyant sur un réseau d'acteurs déjà actifs et engagés, elle peut définir les orientations stratégiques et déployer des projets permettant de réduire concrètement l'empreinte écologique de son territoire. Les leviers à sa disposition sont multiples :

- animatrice de la gouvernance locale, elle peut engager concrètement les acteurs,
- porteuse de projets transversaux existants, elle peut y intégrer les objectifs de l'économie circulaire,
- en charge des zones d'activités, elle peut favoriser l'accueil d'entreprises à moindre impact environnemental.

Quels enseignements tirer de l'expérience de terrain ?
Quelles perspectives ?

15 h 15

Intégrer l'économie circulaire dans les démarches déchets et énergie-climat

Nicolas SIZARET, Chef de projet écologie industrielle et territoriale, Association Biovallée®

Gaëlle DOURNEAU, Responsable pôle Ingénierie, Chambéry Métropole

Étude Prospective ressources 2030

pour le projet de Métropole Aix-Marseille-Provence

Frédéric DAGNET, Responsable du chantier système portuaire et logistique, Mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille-Provence

Déployer la redevance spéciale pour une utilisation efficiente des ressources

Evelyne AZIHARI, Vice-présidente développement durable

Cendrine GENDRE, Responsable du service gestion des déchets, Communauté d'agglomération du Pays Châtelleraudais

Un pôle bois au cœur d'une politique d'attraction d'un territoire

Michel HEINRICH, Président, Communauté d'agglomération d'Epinal

Vos questions

16 h 30 Fin de l'atelier - Rafrâichissements

PARCOURS BÂTIMENT URBANISME

*Un enjeu majeur
pour les ressources*

Mercredi 17 juin 2015 - après-midi

Animateur : **Olivier PIA**, Journaliste

ATELIER 15 PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT URBAIN : DES OUTILS POUR AGIR

L'analyse des métabolismes territoriaux indique très clairement l'impact majeur de l'aménagement dans la consommation des ressources.

Les documents de planification à grande échelle (SCOT, PLU,...) ainsi que ceux d'urbanisme opérationnel (ZAC, lotissements,...) sont des outils d'orientation à utiliser pour développer des projets de territoires économes en ressources.

- Quelles sont les échelles et les temporalités ?
- Comment les décideurs et les aménageurs peuvent-ils transcrire les enjeux dans les documents de planification et dans les opérations d'aménagement ?
- Quels sont les leviers et les retours d'expérience ?

14 h

Le métabolisme territorial et ses questionnements pour l'urbanisme et les métiers de la ville

Sabines BARLES, Professeur des Universités,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Agriculture périurbaine et circuits courts au Pays d'Aubagne et de l'Étoile

Hélène BALU, Directrice d'études, AGAM,
Agence d'urbanisme de l'agglomération de marseillaise

Système énergétique décentralisé du Pays de Vitryat et traduction dans les documents de planification

Arnaud MOREAU, Directeur des services techniques,
Communauté de communes de Vitry-le-François

Le PLU comme vecteur pour les circuits courts dans l'alimentation et la gestion du foncier

Daniel LE BLAY, Adjoint délégué à l'urbanisme et au développement durable,
Commune de Mouans-Sartoux

La prise en compte des besoins en ressources dans le projet du Grand Paris Témoignage

La gestion des ressources dans les projets de l'ANRU

Anne-Sophie HAINSELIN, Chargée de mission développement durable et international, ANRU

La reconquête d'espaces par la reconversion d'une friche urbaine Retour d'expérience

Vos questions

16 h 30

Fin de l'atelier - Raftaichissements



Renseignements pratiques

Dates et horaires

Mardi 16 juin 2015

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h
- Colloque : 9 h 30 - 18 h
- Cocktail : 18 h - 19 h 30

Mercredi 17 juin 2015

- Accueil, enregistrement, café de bienvenue : à partir de 8 h
- Colloque : 9 h 30 - 16 h 30
- Rafrâichissements : 16 h 30 - 17 h 15

Lieu

Maison de la Chimie

Entrée par le n° 28 bis, rue Saint Dominique
75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 27 00 - Fax : 01 45 55 98 62
www.maisondelachimie.com

Moyens d'accès

- Métro : Lignes 8, 12 et 13
Stations Assemblée Nationale, Solférino, Invalides
- RER : Ligne C, Station Invalides
- Bus : Ligne 63, 69, 83, 93 et 94
- Aéroport : des navettes relient les aéroports (Orly et Roissy Charles de Gaulle) et l'aérogare des Invalides en 30 mn.

Hébergement

L'hébergement est à votre charge.

Pour faciliter votre recherche, vous pouvez consulter les sites Internet ci-dessous :

www.venere.com
www.hotels-paris.fr
www.hotelaparis.com
www.bsp-hotels.com
www.accorhotels.com
www.kyriad.com
www.citadines.com
www.adagio-city.com

PLAN D'ACCÈS À LA MAISON DE LA CHIMIE



Pour tout renseignement complémentaire sur :

- l'inscription, le règlement, la facturation

Brigitte BOUHOURS

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19
brigitte.bouhours@ademe.fr

- l'organisation, la communication

Evelyne PERRÉON-DELAMETTE

Tél. : 02 41 20 42 30 - Fax : 02 41 25 78 53
evelyne.perreon@ademe.fr

Bulletin d'inscription

Bulletin à retourner avant le vendredi 5 juin 2015

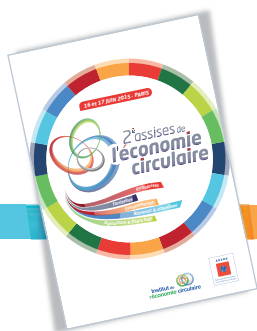
à ADEME - Brigitte BOUHOURS - Régisseur de recettes

27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 - brigitte.bouhours@ademe.fr



Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne,
vous pouvez vous enregistrer directement sur le site dédié :
www.assises-economie-circulaire2015.ademe.fr



Bulletin d'inscription

à retourner avant le **vendredi 5 juin 2015**

à ADEME - Brigitte BOUHOURS - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15

Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19 - brigitte.bouhours@ademe.fr

☐ Monsieur

☐ Madame

Nom (en capitales).....

Prénom.....

Société/organisme.....

Vous êtes : ☐ Collectivité ☐ Entreprise ☐ Organisme consulaire ☐ Bureau d'études/éco-entreprise

☐ Service/Agence de l'état ☐ Association ☐ Centre/laboratoire de recherche ☐ Autre :

Fonction.....

Vous êtes : ☐ Dirigeant/Élu ☐ Directeur/Chef de service ☐ Ingénieur/Technicien

☐ Chargé de mission/Chef de projet ☐ Chercheur/Enseignant ☐ Autre :

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Pays..... Courriel.....

Tél. fixe..... Tél. port.....

VOTRE INSCRIPTION

J'assisterai aux sessions/ateliers suivants

☐ MARDI 16 JUIN 2015

☐ Matin, 9 h 30 - 12 h 30 : session plénière

☐ Déjeuner

☐ Après-midi, 14 h - 16 h (cochez 1 case)

☐ Atelier 1 : Approches prospectives des pratiques de consommation

☐ Atelier 3 : Outils économiques, environnementaux et compétitivité

☐ Atelier 5 : Intégrer l'EC dans les planifications et démarches territoriales

☐ Atelier 7 : Recyclage, réemploi, réutilisation des matériaux et déchets du BTP

☐ Après-midi, 16 h 30 - 18 h (cochez 1 case)

☐ Atelier 2 : Potentiel et limites de la consommation collaborative

☐ Atelier 4 : Optimisation des processus d'achat et de production

☐ Atelier 6 : Créer une chaîne de valeur autour d'une ressource locale

☐ Atelier 8 : Concevoir des bâtiments économes en ressources

☐ Fin de soirée, 18 h - 19 h 30 : cocktail

☐ MERCREDI 17 JUIN 2015

☐ Matin, 9 h - 12 h 30 : session plénière

☐ Déjeuner

☐ Après-midi, 14 h - 15 h 10 (cochez 1 case)

☐ Atelier 9 : Le réemploi dans une dynamique de territoire

☐ Atelier 11 : L'entreprise collabore avec ses fournisseurs et ses clients

☐ Atelier 13 : Mobiliser la commande publique

☐ Atelier 15 : Planification et aménagement urbain

☐ Après-midi, 15 h 15 - 16 h 30 (cochez 1 case)

☐ Atelier 10 : Les perspectives de développement du réemploi

☐ Atelier 12 : Des écosystèmes d'entreprises dans les territoires

☐ Atelier 14 : Impulser le déploiement local de l'économie circulaire

☐ Atelier 15 : Planification et aménagement urbain (suite)

PRÉFÉRENCE ALIMENTAIRE

☐ Aucune

☐ Déjeuner végétarien

☐ Déjeuner sans gluten

DROITS D'INSCRIPTION

☐ 1 jour : 130 euros/personne (*)

☐ 2 jours : 200 euros/personne (*)

Tarif préférentiel réservé aux membres des associations de protection de l'environnement, de consommateurs, aux structures d'insertion, étudiants, demandeurs d'emploi.

Joindre règlement et justificatif (cf. conditions d'inscription).

☐ 1 jour : 65 euros/personne (*)

☐ 2 jours : 100 euros/personne (*)

MODE DE RÈGLEMENT

☐ au comptant

Obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français et pour les inscriptions à tarif préférentiel, par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

☐ à réception d'une facture

☐ par chèque bancaire ou postal

☐ par virement ou par mandat administratif

☐ avant l'événement

☐ sur service fait

en indiquant dans le libellé du virement **Assises économie circulaire 2015** et le nom du (des) participant(s).

Domiciliation

Direction Départementale des Finances Publiques de Maine et Loire

1 rue Talot - BP 84112

49041 Angers Cedex 01

Code banque : 10071

Code guichet : 49000

N° de compte : 00001000206 - Clé 07

SIRET : 385 290 309 00454

Code APE : 8413Z

IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607

BIC : TRPUFRP1

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande

Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires)



Conditions d'inscription

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne,
vous pouvez vous enregistrer directement sur le site dédié :
www.assises-economie-circulaire2015.ademe.fr

Bulletin d'inscription

Il doit être adressé, dûment complété, à :

ADEME - Brigitte BOUHOURS - Régisseur de recettes
27, rue Louis Vicat - 75737 Paris Cedex 15
Tél. : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19
brigitte.bouhours@ademe.fr

Les bulletins incomplets ne seront pas pris en compte.

**Date limite d'inscription
vendredi 5 juin 2015**

Droits d'inscription

Ils s'élèvent à :

- **130 euros (*) par personne pour 1 jour**
- **200 euros (*) par personne pour 2 jours**

et comprennent la participation à la (les) journée(s),
le(s) déjeuner(s), les pauses et le vestiaire gardé.

Tarif préférentiel

**Réservé aux étudiants, demandeurs d'emploi, associations
de protection de l'environnement/de consommateurs,
structures d'insertion :**

- **65 euros (*) par personne pour 1 jour**
- **100 euros (*) par personne pour 2 jours.**

Joindre obligatoirement au bulletin d'inscription

- **Chèque bancaire** en règlement de l'inscription,
à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME.
- **Justificatif**
 - ▶ Association, étudiant, demandeur d'emploi :
copie de la carte nominative en cours de validité,
 - ▶ Membre d'une structure d'insertion : copie de la 1^{ère} page
de la convention signée avec la Direction Départementale
du Travail ou d'une pièce officielle justifiant de leur statut.

Modification / annulation de l'inscription

Toute modification/annulation de l'inscription devra être notifiée

par écrit au plus tard le vendredi 5 juin 2015.

Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

Votre règlement

Il peut être effectué :

- ▶ **au comptant soit par chèque bancaire ou postal**
joint au bulletin, à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME.

**Le paiement au comptant des prestations est exigé
pour toute personne physique ou morale domiciliée
hors du territoire français et pour les inscriptions
à tarif préférentiel.**

- ▶ **à réception d'une facture**

- **soit par chèque bancaire ou postal**
- **soit par virement ou mandat administratif**
 - ☐ avant l'événement
 - ☐ sur service fait

en indiquant " Assises de l'économie circulaire 2015 " ainsi que le nom du (des) participant(s).

Domiciliation

Direction Départementale des Finances Publiques
de Maine et Loire, 1 rue Talot - BP 84112
49041 Angers Cedex 01

Code banque : 10071 - Code guichet : 49000

N° de compte : 00001000206 - Clé 07

SIRET : 385 290 309 00454 - Code APE : 8413Z

IBAN : FR76-1007-1490-0000-0010-0020-607

BIC : TRPUFRP1

Frais bancaires

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

Bon de commande administratif

Les administrations qui ne pourront joindre le règlement à leur bulletin établiront un bon de commande signé par l'autorité compétente et le règlement s'effectuera à réception d'une facture.

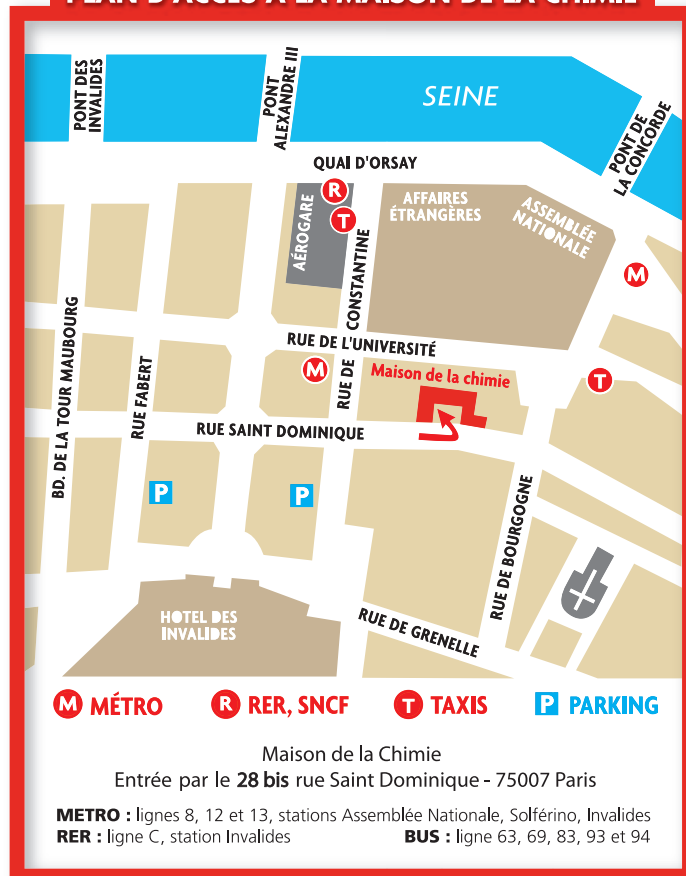
Attestation de présence

Elle vous sera délivrée lors des Assises sur simple demande.

Après l'événement, merci d'adresser votre demande à
brigitte.bouhours@ademe.fr

**Ces journées ne relevant pas d'une action de formation,
l'ADEME ne délivrera pas de convention.**

PLAN D'ACCÈS À LA MAISON DE LA CHIMIE



L'INSTITUT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN BREF

L'Institut de l'économie circulaire est une association nationale multi-acteurs, cercle de réflexions et d'actions, dont l'objectif est la promotion de l'économie circulaire. Lancé début 2013, l'Institut fédère et implique dans une démarche collaborative plus de 150 membres, structures (Entreprises, collectivités, ONG...) et personnalités qualifiées (Parlementaires, chercheurs, experts...). Mutualiser les compétences et les ressources, faciliter les échanges de savoir et d'expérience entre tous les experts et acteurs impliqués font partie de l'ADN de l'Institut. L'association, dont la mission d'information et de communication est primordiale, diffuse et valorise les réalisations et les bonnes pratiques concrètes sur l'économie circulaire. Elle facilite également la création de synergies entre les acteurs afin de favoriser l'émergence de projets multipartites.

www.institut-economie-circulaire.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr

